

Rapport de P. Dherte pour le CCAS

- Comité de Concertation des Arts de la Scène -

Le 12 février 2015 se tenait au 7ème étage de la FWB la première réunion de la plateforme de concertation RTBF/FWB/ « acteurs culturels ».

A- Membres de la plateforme:

Fédération Wallonie-Bruxelles:

Frédéric DELCOR, Secrétaire général

André-Marie PONCELET, Administrateur général de la Culture (AGC)

Jean-Philippe VAN AELBROUCK, AGC, Directeur général adjoint du Service général des Arts de la scène

Jeanne BRUNFAUT, Directrice générale adjointe du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias (SGAM)

Eric FRERE, SG, Responsable Cellule Culture-Enseignement

Nicolas VAN de VELDE, SG, Secrétariat de la plateforme

Patrick VERNIERS, Président du Conseil supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM) Caroline RADJABALI,

AGERS, Cellule stratégique - Chargée de Communication Pierre-Jean TRIBOT, AGERS, Chargé de mission

Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (AGERS) EXCUSE

RTBF:

Jean-Paul PHILIPPOT, Administrateur général

François TRON, Directeur général de la Télévision

Fabrice MASSIN, Directeur iRTBF

Corinne BOULANGIER, Directrice de La Première

Eric POIVRE, Directeur des programmes

Simon-Pierre DE COSTER, Directeur juridique

Christian DAURIAC, Chef de rédaction info TV

Dominique D'OLNE, Chef de rédaction info Radio

Sandrine GRAULICH, Responsable Unité programmes magazines Anne HISLAIRE, Productrice

Secteurs culturels:

Pierre DHERTE pour le Comité de concertation des Arts de la scène

Georges HOYOS pour le Conseil du Livre

Frédéric VANDENHOVE pour le Conseil de la Jeunesse

Tanguy ROOSEN pour le Comité de concertation du Centre du Cinéma

Jacques-Yves LE DOCTE pour la Commission des Centres culturels (EXCUSE)

Frédéric LIGOT pour le Conseil supérieur de l'Éducation permanente (ABSENT)

B- Remarques préliminaires :

En avril ou en mai, la RTBF devrait mettre à l'antenne la nouvelle émission « L'Invitation ». Actuellement, pour cette émission, un appel à production exécutive (pas un appel à projet) est déjà lancé ! Le contrat est prévu pour deux ou trois ans

La prochaine réunion de la plateforme de concertation FWB/RTBF est prévue le mercredi 29 avril 2015 à 15h dans la salle Henry Ingberg à la Fédération Wallonie-Bruxelles. On devrait, entre autres points à l'ordre du jour, définir et adopter le ROI et plancher sur les synergies entre les différentes plateformes numériques, etc.

C- Interventions de Pierre Dherte pour le CCAS:

"P. Dherte formule, à son tour, plusieurs remarques :

- les arts de la scène ne se limitent pas au seul théâtre et l'offre théâtrale au seul théâtre classique : il existe une offre plus variée, plus pointue ou plus populaire telle

la danse, les arts vivants, le cabaret, le cirque, les spectacles pour la jeunesse, l'interdisciplinaire ...

- il n'y a pas assez de captations théâtrales, qui peuvent se faire soit en direct soit montées ensuite comme un film en s'associant à des producteurs privés.

FT lui répond que les captations, et encore plus celles bénéficiant d'un montage, coûtent trop cher et que la télévision préfère rendre compte de l'actualité des arts de la scène plutôt que de réaliser des captations.

- il faudrait remettre l'artiste au centre du jeu : c'est la volonté du monde culturel. Or P. Dherte a l'impression que « L'Invitation » donnera plus de place aux spectateurs qu'à l'artiste.

En outre, au contraire d'autres secteurs culturels tels la musique, le cinéma, la littérature, ..., P. Dherte s'interroge sur la valorisation, sur les antennes de la RTBF, des œuvres et artistes des arts vivants dans une longueur d'expressivité permettant entre autres les débats d'idées, des analyses critiques ou encore le décodage de thématiques plurielles.

FT lui répond qu'il ne craint pas cette situation mais y aspire. En effet, la télévision est un médium de masse et a évidemment un parti pris éditorial. L'artiste, son œuvre, sa performance seront bien au centre de « L'Invitation » mais à travers les yeux du duo qui sera donc le vecteur, le médiateur qui donnera envie aux spectateurs d'aller voir l'œuvre de l'artiste.

L'artiste pourra encore s'exprimer directement aux auditeurs en radio sur la Première, sur Musiq'3, Libre Echange, Noms de Dieux, ...

FT précise encore qu'il faut s'adapter car il y a maintenant beaucoup plus de chaînes sur le marché et que les spectateurs n'ont plus le même rapport au temps qu'avant.

Pour conclure, JPP demande à P. Dherte s'il est convaincu, suite au débat et aux réponses apportées par la RTBF à ses questions, par la formule de « L'invitation » : P. Dherte lui répond par la négative."

C- Réflexions / Interrogations:

- « Je fais une offre culturelle pour les téléspectateurs, pas pour le monde culturel » ;
- « Le développement de la pensée est quelque chose d'incompatible avec la télévision » ;
- « La télévision est un média de la fulgurance, un flux en continu qui est incompatible avec la durée et le développement de la pensée. Si on veut développer une pensée il faut du temps or la télévision ne le permet pas car le téléspectateur est volatil. C'est notre défi » ;
- « Les gens ont envie de s'exprimer eux-mêmes. Ils ne croient plus à la légitimité seule du présentateur, du journaliste ou du médiateur » (François Tron, directeur général de la télévision, le 12 février 2015 à la FWB)

1- Sur la composition de la plateforme:

En 1995, Henry Ingberg, Secrétaire général de la Communauté française, avait initié une première plateforme de concertation intitulée : « Atelier Culture et Télévision ». Les réunions successives de cette plateforme avaient notamment donné naissance à un agenda culturel hebdomadaire, « Java », arrêté dès 2007 avec l'arrivée de « Cinquante Degrés Nord ».

Cette plateforme réunissait à l'époque des personnalités du service public, des représentants des sociétés de droits d'auteurs, de la fédération des étudiants francophones, de différents experts ou personnalités culturelles ainsi que de la société civile (association de téléspectateurs).

1.1: NOTES:

Dans la composition actuelle de la Plateforme de Concertation 2015 RTBF/FWB/secteurs culturels, nous regrettons :

1. Trop peu d'experts, d'intellectuels ou de personnalités du monde culturel conviés;
2. Pas de représentants issus du milieu universitaire;
3. Pas de représentants issus de la fédération d'étudiants francophones;
4. Deux réunions annuelles sont prévues pour la plateforme version 2015 alors que celle de 1995 se réunissait chaque mois;
5. Pas de représentants issus de la société civile invités à participer à la réflexion collective alors qu'il s'agit pourtant d'une offre culturelle élaborée avant tout « *pour les téléspectateurs, pas pour le monde culturel* » (François Tron, Le Soir, 20/02/15.)

2- Sur les missions attendues de la plateforme:

- L'Art. 2 de l'arrêté du Gouvernement précise que la plateforme est « un lieu d'échange, d'information, de réflexion, de concertation sur les politiques ou projets à mener. Elle privilégie une approche inclusive et globale en travaillant dans une logique de projets concrets, sans pouvoir porter atteinte à l'autonomie et à l'indépendance éditoriale et rédactionnelle de la RTBF »
- L'article 5 de l'arrêté du Gouvernement précise que : « la plateforme de concertation élabore un règlement d'ordre intérieur qui précise notamment les quorums de présence et de prise de décision ».
- Sur le site de Jean-Claude Marcourt, il est stipulé: « Cette émission (« L'Invitation »), qui est une priorité pour la télévision, est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une concertation préalable, par le biais de la plateforme prévue à cet effet » .
- Sur le site de Fadila Laanan, on peut lire : « Il s'agit d'un lieu d'échange d'informations, de réflexion sur les politiques à mener pour améliorer la présence et la mise en valeur des auteurs et créateurs de la FWB ainsi que de leurs œuvres dans les programmes de la RTBF ».
- Dans un article de l'Avenir (« Nouveaux rendez-vous culturels sur la RTBF - 20/02/15, Marc UYTTERHAEGHE) on peut lire : « Une plateforme de concertation avait été mise sur pied avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et les secteurs de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse, afin d'élaborer de nouveaux programmes ».

2.2: NOTES:

- Contrairement à ce qui est véhiculé par la presse, la plateforme n'a pas élaboré de nouveaux programmes en concertation avec la RTBF;
- Tout en reconnaissant l'autonomie et la reconnaissance éditoriale et rédactionnelle de la RTBF, nous prenons acte qu'il n'y a pas eu de réelles propositions ou pistes de réflexions issues d'une réelle concertation prospective;
- Les membres de la plateforme n'ont d'ailleurs pas été conviés à rendre des avis ou des propositions circonstanciées;
- Nous nous interrogeons quant à l'interprétation par la RTBF des notions de réflexion, d'échange, d'approche inclusive ou encore de concertation prospective à mener autour d'une politique culturelle pour des projets concrets;
- Nous avons été mis en face de projets déjà balisés en interne et dont il manquait seulement l'appel à production exécutive avant la mise à l'antenne;
- Nous nous interrogeons sur la teneur des sujets sur lesquels la plateforme aurait normalement à porter des « prises de décisions » en vertu de l'Art. 5 de l'arrêté du Gouvernement;
- Nous nous interrogeons sur le ROI qui sera soumis aux membres de la plateforme lors de la deuxième réunion prévue le 29 avril 2015, date à laquelle la production exécutive de l'émission sera probablement désignée et sa mise sur antenne effective ou très proche !

2.3: REMARQUES:

- La concertation se distingue de la négociation en ce qu'elle n'aboutit pas nécessairement à une décision mais qu'elle vise cependant à la préparer;

- Il est difficile de viser à une concertation prospective réellement constructive avec un calendrier prévoyant seulement deux réunions par an avec possibilité de deux réunions supplémentaires uniquement sur demande de deux tiers minimum des membres;
- Tenant compte des différents paramètres évoqués plus haut, la plateforme pourra difficilement « orienter » (en une seule réunion ?) une offre culturelle déjà balisée, des projets d'émissions déjà définis, des productions exécutives déjà désignées et une mise à l'antenne pratiquement déjà effective;
- Il y a ici quasi « empêchement » ou tout au moins impossibilité d'action et d'influence dans le chef d'une partie des membres de la plateforme;
- Toute suggestion ou piste de réflexion issue de la concertation semble impossible à soumettre à la RTBF ou à la FWB étant donné le calendrier de mise à l'antenne et vu qu'il n'a pas été demandé aux membres d'apporter la moindre contribution écrite circonstanciée sur base de l'offre culturelle telle qu'elle leur a été révélée le 12 février dernier

3- Les nouvelles émissions culturelles de la RTBF: l'OFFRE en question !

Rien sur La Une !

Deux programmes courts quotidiens sur La Deux ou La Trois

De nouvelles sensations musicales et littéraires sur La Trois

Un grand « Bazar » belge sur Arte Belgique !

Si la Ministre de la Culture et le secteur en général parlent de « **remettre l'artiste au centre** », François Tron souhaite avant tout « **mettre le téléspectateur au centre** » et principalement le téléspectateur de la RTBF ! Sa réflexion se déploie sur base d'une offre culturelle orientée notamment autour du « *storytelling* », entendez le fait que « le public ne vient pas si le propos est pointu et qu'il n'a pas les clés. Il faut donc l'intéresser, le prendre par la main et lui raconter une histoire » (F.T.)

C'est en évoquant ce code spécifique pour la télévision que François Tron définit la nouvelle émission, « **L'Invitation** », magazine de huit minutes quotidiennes sur La Trois télé, décliné aussi pour le web et en radio sur La Première. « L'Invitation » est un magazine conçu sans animateur, journaliste ni médiateur, sous la forme d'un feuilleton avec deux quidams qui seront au centre du programme et donneront leurs avis en allant à la rencontre de créateurs, au cœur d'un événement culturel ou dans ses coulisses. Le magazine est destiné à tous les domaines de toutes les disciplines artistiques. Un "Best off" est prévu le samedi avec une compilation de la semaine en 40 minutes.

Ensuite, il y a « **L'Interactif** », microprogramme d'agenda culturel quotidien d'une minute trente diffusé vers 20h sur La Deux. Un QR-code à l'écran renverra directement vers le site de l'activité culturelle proposée par soirée. Présenté par Joëlle Scoriels, miss-« Sans chichis » !

Enfin, dernier volet sur Arte Belgique : « Quai des Belges » deviendra à la rentrée de septembre « **Tout le bazar** ». La présentatrice du JT Hadja Lahbib sera aux commandes d'une nouvelle émission bimensuelle de 45 minutes. Il n'y aura plus de coprésentation flamande, mais Hadja Lahbib orchestrera des rencontres croisées entre artistes flamands et francophones.

Notons également parmi les nouvelles émissions: « **Sensations** »: montrer comment la musique classique nous prend par la main pour nous faire partager des émotions et « **La Cité du Livre** » : une nouvelle hebdomadaire littéraire de 26 minutes sur La Trois pour découvrir tout l'univers du livre. De l'actualité littéraire à l'économie du monde des livres, les derniers ouvrages à dévorer absolument, les rencontres avec les auteurs, les livres de chevet des politiques, des artistes ou ceux des personnalités de la société civile, etc.

4- Constat: Une inégalité dans l'offre culturelle **Le parent pauvre : LES ARTS DE LA SCÈNE !**

Si on analyse de manière transversale l'offre culturelle en télévision et si l'on considère chaque domaine artistique (cinéma, littérature, musique, philosophie, science, histoire, arts de la scène, etc.), on relèvera une inégalité de traitement dans la politique culturelle en fonction des disciplines artistiques approchées.

On dénonce une offre nettement trop faible en contenu dédié pour le **secteur des arts de la scène** qui devient indéniablement le « parent pauvre » de la télévision sans **aucune émission ni magazine spécifiquement et intimement dédié à sa catégorie propre** (sauf pour la musique et le théâtre wallon).

L'ensemble des disciplines suivantes des arts de la scène, soit le théâtre (non wallon), la danse, les spectacles jeunes publics, l'interdisciplinaire, le cirque, les arts forains et de la rue, etc., se verront dès lors et globalement intégrées dans des émissions très courtes: un agenda culturel d'une minute trente avec QR code intitulé « **L'Interactif** » sur La Deux, ou alors dans la nouvelle émission intitulée, « **L'Invitation** », sur La Trois. Emissions dans lesquelles nous rappelons que tout décryptage, analyse critique ou portrait d'artiste permettant un certain développement seront impossibles à traiter vu le timing serré (8 minutes en ce compris les génériques !) et la codification spécifique de l'émission envisagée sous la forme du **storytelling** ! (raconter une histoire avec des quidams téléspectateurs et sans journaliste, animateur ni chroniqueur).

Le Théâtre wallon se voit par contre très nettement privilégié en ce sens où il est doté d'un magazine mensuel de 90 minutes dédié uniquement aux langues régionales ("Wallons Nous") avec, en sus, une captation de théâtre (wallon) diffusée chaque mois. Le tout approchant un temps global mensuel record sur antenne dépassant les deux heures trente, sur La Trois !

Concernant **les captations de théâtre** (non wallon), une seule captation annuelle est prévue. Le choix de la captation en question semble faire appel à soit à des pièces aux thématiques spécifiques (par exemple l'immigration) ou alors à des comédies déjà maintes fois diffusées comme par exemple « Bossemans et Coppenolle » avec une version dans laquelle se retrouvent par ailleurs des journalistes ou des personnalités ... de la RTBF !?

La Musique non classique et **la Musique classique et/ou contemporaine** sont elles aussi associées à des magazines autorisant le décryptage et l'analyse critique ou encore des talk show permettant le « life », le tout dédié à chaque discipline artistique respective, sur La Deux ou sur La Trois: **D6Bel On Stage** pour la musique non classique et **Le Meilleur du Classique, Le Concours Reine Elisabeth** et le **Top 50 du Classique** pour la musique classique.

La Littérature se voit quant à elle très bien dotée aussi avec deux émissions hebdomadaires sur La Une et sur La Trois et avec un temps hebdomadaire d'antenne de 2h30 pour deux émissions différentes dont **Livr(é)s à Domicile** et la nouvelle émission: **La Cité du Livre** !

On relève que **les arts plastiques** sont par contre limités à une offre quotidienne de deux minutes avec une seule émission achetée en collaboration avec France 2 et TV5. Cette émission présentée par Frédéric Taddei développe une anecdote ou un point de

vue à partir d'une oeuvre d'art mais ne valorisera probablement pas ou très peu les créateurs de la FWB !

5- CONCLUSIONS:

- On déplore le fait que les disciplines évoquées plus haut dans le secteur des arts de la scène sont les seules à ne pas être dotées d'une émission ou d'un magazine spécifiques correspondant à ce secteur et permettant ainsi une plus juste valorisation des créateurs et des oeuvres artistiques de la FWB;
- On note par ailleurs que l'ensemble des créateurs issus des autres disciplines artistiques déjà dotées de magazine ou d'émission spécifique (cinéma, littérature, musique, etc.) pourront par surcroît aussi être invités dans les autres émissions courtes de type L'Invitation ou L'Interactif !;
- Alors que les travailleurs du secteur des arts de la scène sont déjà confinés dans une boucle par laquelle ils sont à la fois progressivement écartés du chômage tout en étant confrontés à une diminution progressive de l'offre d'emploi dans leur secteur, il eut été utile, dans le cadre des politiques de relance, d'au moins favoriser une plus grande valorisation de leur travail par une vitrine médiatique plus appropriée, un magazine dédié majoritairement à ce secteur et permettant ainsi de mieux faire connaître les créateurs et les oeuvres artistiques de ce secteur;
- Les arts de la scène sont en effet pratiquement interdits de toute expressivité dans la durée permettant des débats d'idées, des analyses critiques ou encore le décryptage de thématiques plurielles, etc. Qualités cependant réservées par la RTBF pour la littérature, la musique, le cinéma, l'histoire, la science ou encore la philosophie ou le théâtre wallon;
- Nous relevons à cet égard un certain renoncement à la valeur ajoutée attendue d'un service public comme l'est la RTBF. La télévision publique ne peut pas être considérée seulement comme un diffuseur ou une sorte de kiosque où chacun peut se satisfaire. L'offre culturelle doit bien évidemment être accompagnée d'une réflexion globale : comment le secteur public doit-il se comporter par rapport au privé ?

6- Tableau de l'offre culturelle de la RTBF en télévision:

Domaine artistique	Titre émission	Fréquence	Durée	Heure	Chaîne
LITTERATURE	Livr(é)s à Domicile	Hebdomadaire vendredi	1h55 min	22h45	La Une
	La Cité du Livre	Hebdomadaire	26 min		La Trois
CINEMA	Tellement Ciné	Hebdomadaire mardi	30 min	20h	La Deux
MUSIQUE classique	Le Meilleur du Classique	Hebdomadaire jeudi, samedi		21H15 22H50	La Trois La Deux
	Top 50 du Classique	3 / an	60 min X 3	20h 22h45	La Trois

	Concours Reine Elisabeth Sensations (titre de travail)	mai : demi-finales en différés et finale en direct Documentaires illustrés			La Trois
MUSIQUE non classique	D6Bel On Stage	Hebdomadaire dimanche	26 min	21h50	La Deux
HISTOIRE	Sur les Traces de ..	Hebdomadaire vendredi	55 min	20h50	La Une
	Retour aux Sources	Hebdomadaire vendredi	1h 55 min	20h45	La Une
SCIENCES	Matière Grise	Hebdomadaire mardi	45 min	20h10 23h	La Trois La Deux
PHILOSOPHIE	Noms de Dieux	Hebdomadaire samedi	55 min	22h50	La Deux
CULTURE WALLONNE	Wallons, Nous !	Mensuel mercredi	60 et 89 min	21h05	La Trois
	Captation théâtre wallon	Mensuel mercredi		22h15	La Trois
	Le Grand prix de la Chanson wallonne	Une fois tous les 2 ans			La Trois
ARTS PLASTIQUES	D'Art, D'Art	Quotidienne	2 min	19h25 20h10	La Deux La Trois
TALK CULTUREL	Libre Echange	Hebdomadaire dimanche	70 min	21h	La Trois
	Hep Taxi ! Tout le Bazar	Hebdomadaire dimanche bi-mensuelle mercredi	35 min 43 min	22h45 22h30	La Deux Arte-Belgique
TOUTES DISCIPLINES culturelles	L'Invitation	Quotidienne + best off de 40 min en fin de semaine	8 min		La Trois
	L'Interactif	Quotidienne	1min 30'		La Deux

ARTS DE LA SCENE *		néant	néant	néant	néant
-------------------------------	--	-------	-------	-------	-------

- pas d'émissions spécifiquement dédiées aux différentes disciplines de ce secteur, sauf pour le théâtre wallon, la musique et tenant compte d'une seule captation annuelle de théâtre non wallon !

Pour le Comité de Concertation des Arts de la Scène,

Pierre Dherte, le 15 février 2015